

Colloque

Montréal, une ville à la mesure des femmes

21 septembre 2005

Présentation de Anne Pasquier

ATELIER D

Les conditions de participation des femmes à la vie démocratique

Table des groupes de femmes de Montréal

Matin

Durant les dernières décennies, les groupes de femmes et le mouvement féministe en général, occupés par des luttes sociales telles que l'avortement, la violence, la pornographie ou le logement, avaient beaucoup de réticence et ne trouvaient pas pertinent d'investir les lieux de pouvoir. Il y avait comme un compromis difficilement acceptable à passer dans le « camp de l'ennemi »! La participation à la vie démocratique des groupes de femmes a été longtemps et essentiellement une participation de contestation et non de partenariat alors que le droit de vote au niveau municipal n'avait été accordé à toutes les Montréalaises qu'en 1968!

*Après la mise en place en 1989 du programme Femmes et Ville et depuis les années 90, donc récemment, il est apparu qu'il était difficile, voir impossible, de modifier le système pour qu'il soit porteur de nos valeurs, sans y participer **aussi** de l'intérieur. Les groupes de femmes et plus particulièrement la Table des groupes de femmes de Montréal ont commencé à étudier les moyens, non seulement de faire augmenter le nombre de femmes dans les instances décisionnelles mais aussi de travailler avec les femmes qui occupent déjà ces postes et qui démontrent une sensibilité pour la condition féminine.*

Le nombre des femmes a augmenté dans les postes décisionnels, nous verrons cet après-midi les obstacles qui restent encore au niveau individuel et institutionnel, mais comme vous le savez, nous nous heurtons à Montréal aussi, au fameux « plafond de verre » :

- État des lieux pour les femmes à Montréal :

**À la Ville : 21% de conseillères dont 9 mairesses/19 maires,
20% au comité exécutif,
7 commissions / 1 seule parité (développement culturel et qualité de la vie...),
5 conseils : majorité de femmes (mais bénévolat!)*

**À la CRÉ : 35% de femmes dans les représentantEs de la société civile au CA soit 13 femmes / 37 membres avec 1 poste réservé « femmes » (avant, dans le cadre du CRD, 40%), comité exécutif 50%, éluEs 51 hommes / 22 femmes + le maire.*

Le comité Femmes et développement régional continue d'exister.

Depuis plus de cinq ans, la Table a mis sur pied plusieurs projets visant à augmenter le nombre de femmes en politique. Elle a travaillé sur plusieurs moyens et à différents niveaux :

- La formation des femmes: formation à la citoyenneté, formation sur les structures municipales, formation en tant que candidates potentielles ou membres d'équipe de soutien de candidates.*
- La sensibilisation et le lien avec les élues : soupers et déjeuners-débats, implication des élues dans les formations (présentations et témoignages) et projet de l'Agora des femmes en élaboration. Le mentorat n'a pas été retenu car divers autres groupes le proposent déjà.*
- La législation : dépôt de mémoire concernant la 5^{ème} orientation, présences à différentes commissions parlementaires, journée de réflexion sur la parité et les mesures incitatives, rencontres entre citoyennes, groupes de femmes et élues, formation et réflexion sur la réforme du mode de scrutin.*
- Le partenariat avec les instances décisionnelles municipales : le dépôt de mémoires et de recommandations, la participation au Sommet de Montréal en 2002, la participation au comité de suivi qui en a découlé pour l'application des 4 recommandations : la création du Conseil des Montréalaises, une politique d'égalité, un bureau de condition féminine et l'application de l'analyse différenciée selon les sexes (+ poursuivre un programme sécurité des femmes.*
- La participation au comité Femmes et développement régional de la CRÉ. La création d'un siège « femmes » au CA de la CRÉ.*
- En préparation, tournée des arrondissements et des nouvelles villes afin de sensibiliser les éluEs et les fonctionnaires de ces arrondissements aux besoins spécifiques des femmes et d'inciter la participation citoyenne des groupes de femmes, plus particulièrement de femmes doublement discriminées et des femmes elles-mêmes.*